

## Création d'une maison de santé pluridisciplinaires à Saint-Clar



Création d'une maison de santé pluridisciplinaires à Saint-Clar

La Mairie de Saint-Clar a créé en 2020 un centre municipal de santé permettant de ne pas laisser l'ensemble du bassin de vie entrer dans un désert médical. Cette structure aujourd'hui composée de 2.5 médecins généralistes et de 2 secrétaires médicales devient pérenne et assure des soins de premier recours de proximité dans un enjeu de santé publique de niveau 1 sans dépassement d'honoraire. Extrêmement novateur il y a 4 ans, les Centres de Santé (CDS) sont aujourd'hui des établissements incontournables de l'offre de soin en France et devient un modèle promu par les pouvoirs publics.

Il est temps aujourd'hui d'aller plus loin et d'élaborer une véritable stratégie de santé publique communale.

Pour votre santé, 2 projets phares cette année à Saint-Clar !

**La création d'une maison de santé pluridisciplinaires.** Ce bâtiment sera érigé d'ici 2024 par la réhabilitation et l'extension de la salle de l'ail en continuité du cabinet dentaire où deux dentistes vous accueillent déjà. Lancé par David Taupiac ancien maire, aujourd'hui Député du Gers, ce bâtiment verra sa première pierre posée prochainement. « Il fallait d'abord stabiliser des médecins, pour ensuite prévoir l'aménagement d'une structure. Trop de « coquilles vides » sont constatées sur le territoire. Il est maintenant opportun que Saint-Clar se munisse d'une structure adaptée pour l'ensemble des protagonistes de la santé à Saint-Clar » explique le député.

Monsieur le maire, Eric BALLESTER **lance un appel** à tous les paramédicaux, auxiliaires de soins, médecins spécialistes, médecins généralistes libéraux, médecins généralistes salariés afin d'intégrer un bâtiment fonctionnel et adapté à leur pratique. Chaque praticien est invité à contacter la mairie pour intégrer ce projet d'envergure sur la commune.

**La création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).** Dans cet esprit **du construire ensemble**, la mairie lance conjointement la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Il s'agit d'un regroupement de professionnels d'un même territoire qui souhaite s'organiser autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes. Initié par le Centre Municipal de Santé et soutenu par l'ARS et l'assurance maladie, ce regroupement de professionnels sera proposé à tous les acteurs de notre bassin de vie afin de promouvoir l'exercice coordonné pour améliorer les prises en charge des populations et pallier la baisse de la démographie médicale et soignante.

Une maison de santé adaptée, un exercice médical coordonné, Saint-Clar un village rural dans son temps où il fait bon vivre, est prêt à accueillir et accompagner tous les professionnels médicaux et paramédicaux.